



Echo des gorilles

Editorial

Dans ce numéro :

<i>Editorial</i>	1
<i>Les mâles solitaires</i>	1
<i>Le Palf en marche</i>	2
<i>Nouvelles de la Fondation Aspinall</i>	3
<i>Mutations au sein de l'équipe des travailleurs</i>	3
<i>Pour nous rendre visite</i>	4
<i>Contacts</i>	4

Un nouveau format pour une nouvelle année...

Nous faisons peau neuve en cette année 2009, et vous proposons un journal quadrimestre « redessiné » pour votre plaisir et pour répondre aux attentes d'un cercle de lecteurs plus large.

Outre les habituelles nouvelles sur la vie des Gorilles à la Réserve, un article spécial est réservé à la mise en œuvre du projet PALF (Projet d'appui à l'application de la loi sur la Faune Sauvage) financé principalement par United State Fish and Wildlife Service. Ce Projet consiste à lutter contre les réseaux de trafic de produits fauniques illicites, tels que les grands singes vivants, les peaux de panthère et l'ivoire.

L'avancée de ce genre d'initiative augmente temporairement l'arrivée de grands singes sauvés des mains des braconniers et vendeurs, qui doivent alors trouver un lieu de réhabilitation. Le Projet Protection des Gorilles s'occupe de la réhabilitation/réintroduction des gorilles confisqués, alors que les 2 projets susceptibles d'accepter les chimpanzés sont aujourd'hui saturés (Habitat Ecologique pour la Liberté des Primates) dirigé par Alette Jamart et le Sanctuaire de Tchimpounga financé par l'Institut Jane Goodall.

Cette problématique nécessite Des fonds pour accompagner cette nouvelle vague d'orphelins. Aidez-les. Aidez-nous à



Kimba, jeune chimpanzé mâle de un an à un an et demi, saisi par les autorités Congolaises et remis au Parc Zoologique de Brazzaville

Les mâles solitaires

De janvier à avril, le groupe Kama constitué essentiellement de femelles suitées et d'un mâle dominant « dos argenté » est resté sous la protection de Djéké, l'un des mâles les plus âgés. Il abandonne pourtant le groupe régulièrement, certainement à la recherche d'autres femelles et territoires. C'est donc Kama, le plus jeune des quatre

mâles initiaux du groupe qui assure la conduite du groupe. Un autre sub-adulte, Pikounda, a définitivement quitté le groupe et s'est fixé dans une zone située au sud d'Abio. tandis que Kélé, autre adulte, a migré dans le sens opposé.

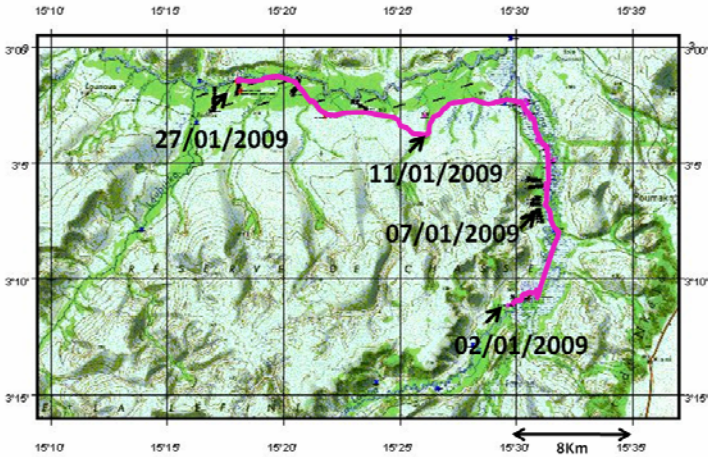
Il a d'abord remonté les forêts galerie vers le nord et a par la suite traversé la Réserve dans sa largeur jusqu'à son extrémi-

té ouest. Cet aspect est assez inquiétant car le suivi des mâles solitaires sur de si longues distances constitue un problème récurrent, tant pour les gestionnaires responsables du programme que pour les écogardes.

Kelle a été transféré du Nord ouest de la Réserve à Abio en janvier car le risque était grand qu'il puisse traverser la rivière

Brèves:

- Djembo donne naissance au 8ème bébé né naturellement dans la Réserve
- Loketo auparavant en quarantaine s'intègre à la Nurserie
- Le Club Nature de Imvouba fait sa première représentation théâtrale
- Un forum destiné à identifier la structure adéquate de la future agence de gestion des aires protégées a été organisé en avril au CCF



Déplacement de Kellé en janvier

Loubilika, ce qui poserait de véritables problèmes en ce qui concerne la responsabilité du Projet en cas de problèmes en dehors de la Réserve. En conclusion, il est évident que n'importe quelle solution à long-terme pour cette problématique des grands mâles devenus solitaires, nécessitera du temps, des fonds considé-

rables ainsi que des moyens techniques avec le support d'une équipe multidisciplinaire ainsi qu'un échange important d'expériences.

Différents documents y relatifs sont disponibles sur demande auprès du PPG.

Laurence Provot

Le PALF en marche

et autres agences gouvernementales (gendarmerie, police, tribunaux,...) en vue de l'application de la loi sur la faune en République du Congo.

Les objectifs du PALF sont :

1. d'identifier à grande échelle tous les trafiquants de viande de grands singes, de grands singes vivants, d'ivoire et d'autres produits fauniques illicites et de produire des preuves flagrantes à leur égard ;
2. d'arrêter les délinquants fauniques ;
3. de garantir les poursuites en justice et de s'assurer de l'exécution des décisions rendues ;
4. de sensibiliser le public sur l'application effective de la loi sur la faune et les aires protégées et sur les risques et sanctions encourus, grâce à l'intervention des médias.

Pour aboutir à ces objectifs le PALF a bénéficié de l'appui financier de USFWS, ce qui a permis le recrutement d'enquêteurs, de deux juristes et d'un journaliste ; équipe qu'il faudra renforcer progressivement.

En un peu plus de six mois, les résultats obtenus à Brazzaville sont très positifs. En effet, une dizaine d'arrestations ont eu lieu vis-à-vis de trafiquants de produits fauniques (trois d'ivoire, quatre de peaux de panthère, un de peaux de mandrill, un de gorille et un de chimpanzé). Malgré les tentatives de corruption et un trafic d'influence importants, une première condamnation d'un

trafiquant de produits de la faune sauvage (en l'occurrence un chimpanzé) a été obtenue en République du Congo. Le trafiquant a ainsi été condamné à un emprisonnement d'une année ferme et au versement de 1.100.000 Fcfa (1.679 Euros). Entre septembre 2008 et avril 2009, plus de 120 pièces médiatiques ont été diffusées dans les médias congolais (presse écrite, télévision et radio), au point que la population congolaise et en particulier brazzavilloise est maintenant bien informée des risques encourus en cas de trafic de produits de la faune sauvage, d'un spécimen et/ou partie d'une espèces protégés.

Le renforcement de la loi sur la faune et les aires protégées étant une priorité au vu des difficultés qui existent dans son application effective (autant autour des aires protégées que dans le cas des trafics de produits fauniques réalisés entre les habitats de la faune sauvage et les centres urbains), nous espérons que les différents bailleurs, ONG et organismes étatiques s'impliqueront dans des projets similaires en utilisant l'expérience existante. Ainsi, le slogan du PALF « Impunité zéro autour de la criminalité sur la faune sauvage » sera enfin d'actualité en Afrique centrale.

Luc Mathot

« Le trafiquant a ainsi été condamné à un emprisonnement d'une année ferme et au versement de 1.100.000 Fcfa »



Djembo et son bébé de 3 jours

Le projet PALF (Projet d'appui à l'Application de la Loi sur la Faune sauvage) a pour objectif de protéger les espèces menacées de la république du Congo contre la criminalité faunique en renforçant la mise en œuvre de la loi sur la faune et les aires protégées et en dissuadant les potentiels braconniers, passeurs, trafiquants et commerçants.

Les espèces principalement ciblées sont les gorilles, chimpanzés, éléphants, panthère, perroquets, mandrills, etc.

La menace la plus immédiate contre les espèces protégées au Congo est la chasse illégale pour la viande, les parties de ces animaux et la capture des bébés grands singes. Ces activités sont illégales et la faible application de la loi a encouragé le développement du commerce et du massacre de ces espèces. Pour mettre en œuvre le PALF, une collaboration entre la Fondation Aspinall et WCS (Wildlife Conservation Society) a été officialisée, avec le transfert d'expérience de LAGA (Last Great Ape Organisation). Cette NGO travaille en effet au Cameroun depuis plus de six ans avec des résultats plus que prometteurs, de sorte que cette initiative mériterait d'être généralisée à toute l'Afrique centrale. Ces ONG travaillent évidemment en étroite collaboration avec le Ministère de l'Economie Forestière (MEF)

Nouvelles de la fondation Aspinall

Délégation TAF à la Réserve

Dans le cadre de leur visite annuelle, le Projet a eu le privilège d'accueillir en avril dernier, Messieurs. James Osborne, Président Directeur Général de la Fondation Aspinall et Amos Courage, Directeur des Programmes Africains. Ils étaient accompagnés de Lady Sarah Aspinall, veuve de feu John Aspinall, de l'épouse de Monsieur Osborne et de deux autres invités.

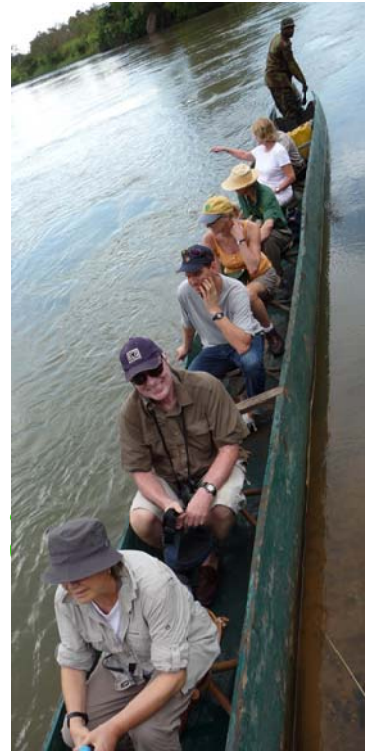
Dans cette occasion de partage peu commune, leur visite a été ponctuée de découvertes ou redécouvertes des plus beaux paysages de la Réserve, de rencontres avec plusieurs des gorilles réintroduits et enfin de celle de la nursery à Iboubikrô. Lady Aspinall a ainsi pu se remémorer des souvenirs lointains et constater l'évolution du Projet, du fait qu'elle n'avait plus visité le Projet depuis plus d'une décennie.

La préoccupation fondamentale lors de la visite a été la gestion des mâles solitaires.

Il s'en est dégagé la perspective suivante : "La projection sur l'aménagement des îles avec un système de gestion adapté". Nous espérons leur visite à nouveau, puisque celle-ci apporte toujours un regain de motivation aux troupes!

Changement d'administratrice

La coordination est heureuse de compter parmi elle un nouveau membre en la personne de Laurence Provot, qui remplace en tant qu'administratrice et vétérinaire, Mme Marielle Puit.



La Famille Aspinall et des amis



Sitatunga au site d'Iboubikrô

Mutations au sein de l'équipe de sécurité

Les travailleurs sont maintenant installés dans le nouveau camp d'Abio 2. Les patrouilles et le nourrissage de Sid peuvent s'effectuer directement à partir de ce site diminuant les trajets en bateau.

Un conseil des Gorilles a été organisé concernant l'amélioration des méthodes de suivi des gorilles, l'amélioration de l'hygiène lors du nourrissage de Sid, l'organisation du layonnage des forêts afin d'améliorer le suivi et la réhabilitation des gorillons.

Trois nouveaux militaires mis à notre disposition par la DCRM ont été accueillis dans le cadre de la rotation des militaires, remplaçant M. Amona, M. Mayela et M. Odzala. Il s'agit de M. Ngambio Davy, M. Diabakana Tely et Ngatsebet Déon Gladys.

L'équipe s'enorgueillit du recrutement d'un nouvel écogarde en provenance d'Oka, M. Nestor Lingon.



Kélé sortant de sa cage de transport lors de son transfert de la zone de la Loubilika vers Abio

Le saviez-vous?

Les gorilles ne savent pas nager alors que leurs cousins les cercopithèques de Brazza eux le font très bien

6

C'est le nombre de personnes interpellées ces 4 derniers mois à la réserve

Pour nous rendre visite:



Kama, gorille de plaine de l'ouest mâle réintroduit dans la Réserve de Lésio-Louna

Afin de faire partager l'expérience du projet, 3 sites touristiques sont accessibles :

La base-vie Iboubikro est accessible par la Nationale 2 qui part de Brazzaville et rejoint le Nord du pays.

A partir d'Imvouba roulez en direction de Mâh, situé à 12 km de la route bitumée. Descendez ensuite vers le Lac Bleu et franchissez quelques collines pour atteindre Iboubikro au bord de la rivière Lésio, ceci à 9 km de Mâh.

Le site d'Abio est accessible par une piste de 12 km reliant la Nationale 2 au niveau du village de Mpoumako – Dakar.

Le site du Confluent est

accessible par pirogue à partir du site d'Abio ou du village de Mbouambé-Léfini.

Vous pourrez être logés à Base-Vie et Confluent (attention, amener sa nourriture). Les deux sites sont équipés d'électricité, de latrines et de douches rudimentaires

Les activités qui vous attendent sont:

Vision des gorilles : rencontre des gorillons orphelins, visite d'un « silverback » sur une île, vision des gorilles réintroduits

Sentier botanique : à la recherche de ce que mange les gorilles.

Plongée au Lac bleu

Randonnée au Lac Sampion

Balade à Ngaka

Vision d'animaux : sitatungas, hippopotames, buffles, crocodiles et singes de Brazza seront peut être au rendez-vous

Balade jusqu'au Mont Ipopi

Parcours de la Léfini : Parcours de la Léfini à bord d'une véritable pirogue afin d'apprécier les savanes, forêts-galeries et falaises constituant les superbes paysages de la Réserve de la Léfini. Pour les plus courageux, des balades pédestres sur les crêtes surplombant la Léfini permettent de saisir des paysages magnifiques.

Pensez à réserver!

Véhicule 4*4 et pirogues peuvent être mis à votre disposition (se renseigner pour les prix)

Réserve de la Lésio-Louna

La Fondation Aspinall et le Gouvernement mettent en œuvre diverses actions à travers le Projet de Protection des Gorilles mais aussi le PALF par la promotion et l'application des lois nationales et internationales protégeant les gorilles et autres espèces menacées afin de réduire le trafic des gorilles orphelins et de la faune en général, la sensibilisation et l'éducation de la population nationale et internationale sur les menaces pesant sur la faune congolaise et l'accueil et la réhabilitation des gorilles orphelins.

Le projet est né en 1987 à Brazzaville puis en 1993 dans la Réserve de Lésio-Louna. 26 Gorilles ont été réintroduits depuis avec 100% de succès.

Crédit photographique: Chamayou Stéphane, Marielle Puit et Laurence Provot

Contact :

Brazzaville, BP 13977 Congo

Téléphone: 5550362 ou 6681262

Mail: jafcongo@gmail.com

Retrouvez nous sur le Web!

www.ppg-congo.org



Ministère de l'économie
forestière